



COMPTE RENDU de la REUNION MENSUELLE DU CONSEIL DE QUARTIER SAINT-BLAISE

LUNDI 10 OCTOBRE 2022 - SALLE LEUWEN

Étaient présents-es : Viviane LAURENT-DELAGRANGE, Martine BIRLING, François HEN, Michel BRIANTAIS, Marie JEBBARI Gérald THOMAS (Habitant)

Coordinateur des Conseils de Quartier : Hugo BERTHON et Oussama AKZOUM

Absents excusés : Franck BOURDAIS, Marc COLLET, Dominique BROSZKIEWICZ

Déroulement de la réunion

<u>Gérald THOMAS</u>, habitant du quartier Saint-Blaise depuis plusieurs années participe à la réunion.

C'est dans le cadre d'un projet individuel portant sur une étude sociologique pour faire un mémoire, en cours d'élaboration, qu'il a souhaité rencontrer les membres du Conseil de Quartier (CQ) Saint-Blaise.

Les différents échanges, pour répondre à son attente, portent particulièrement sur la désertification des quartiers en matière de commerces utiles, de services publics et commerciaux ce qui pose des problèmes aux habitants.

On évoque ensemble la possibilité de mise en place d'un groupe qui à partir d'une étude de ce qui se trouve au pied des immeubles dans le quartier, pourrait travailler sur des propositions d'implantation de commerces.

Gérald se réserve la possibilité de participer plus activement à de prochaines réunions du CQ pour creuser cette piste.

Retour sur la réunion plénière des CQ - Mairie du 20ème

Cette réunion plénière des CQ a eu lieu en Mairie, en présence de Eric PLIEZ, maire du 20ème arrondissement et Annie GAFFORELLI, adjointe au maire du 20ème en charge de la démocratie locale le Vendredi 30 septembre 2022.

Les sujets suivants y ont été abordés :

- Outils de communication des Conseils de Quartier et retours sur les actions menées
- Budgets des CQ
- Structure des CQ

- Rencontres thématiques des élus-es avec les CQ
- Lancement du bilan des deux ans de mandat

En matière de communication, il est annoncé que des panneaux d'affichage vont être dédiés aux CQ.

Les budgets alloués aux CQ, particulièrement dans le 20ème sont importants 15000 € pour le fonctionnement et 15000 € pour l'investissement. Ce thème a fait l'objet de nombreux échanges portant sur la complexité à utiliser ces budgets. En effet, des règles très strictes encadrent ces budgets auxquelles on ne peut déroger du fait de la législation et particulièrement de l'obligation de faire appel aux marchés publics. Ces mesures ne conviennent pas à tous les CQ qui ne peuvent faire appel à des prestataires locaux.

Une dérive est mise en avant lors de cette réunion pour la regretter. En effet les CQ ne sont souvent considéré que comme des « tiroirs-caisse » par des associations, alors qu'ils devraient utiliser les budgets pour être à l'origine de projets visant à améliorer la vie de quartier et ainsi profiter aux habitants.

Mise en place des tableaux d'affichage dédiés aux CQ

Le PDL a émis une Charte d'utilisation de ces tableau et remet la clé à un référent qui signe cette Charte.

Viviane LAURENT-DELAGRANGE a été désignée comme référente pour Saint-Blaise.

L'emplacement actuel des tableaux est sur le site https://opendata.paris.fr Pour Saint-Blaise : Il s'agit de la MPAA (37 rue Saint Blaise) et du Collège Jean Perrin (Rue Eugène Reisz)

Le CO peut proposer des endroits additionnels au PDL qui fera le nécessaire.

Points divers

Le CQ demande une rencontre avec la DVE pour étudier la possibilité de mise en place de « Boites à Livres » dans les squares du quartier Saint-Blaise.

Le CQ s'interroge sur l'utilisation des sacs plastiques sur le marché DAVOUT alors que ceux-ci sont interdits. Cela occasionne des problèmes à la fin des marchés. Il demande s'il est possible que la Mairie intervienne.

Le CQ souhaiterait avoir un retour sur le vœu déposé relatif à la Poste, rue Mouraud.

Prochaine réunion le Lundi 7 NOVEMBRE 2022 A 19H SALLE LUCIEN LEUWEN

Rédaction: Viviane LAURENT-DELAGRANGE